

Ils
pourraient
disparaître...
de Midi-Pyrénées





Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées

Coordination :

Sylvain FREMAUX, chargé d'études ornithologiques à
Nature Midi-Pyrénées

Contact : s.fremaux@naturemp.org

Comité d'experts :

Gilles Béchard (Société des Sciences Naturelles du Tarn-et-Garonne, SSNTG), Antoine Berceaux (Fédération des chasseurs de Midi-Pyrénées, FRC), Sylvain Frémaux (Nature Midi-Pyrénées), Jean Joachim (Association Régionale pour les Oiseaux en Midi-Pyrénées, AROMP), Christophe Maurel (LPO Tarn), Mathieu Orth (Groupe Ornithologique du Gers, GOG), Jean Ramière (Nature Midi-Pyrénées), Samuel Talhoët (LPO Aveyron), Philippe Tyssandier (LPO Lot), CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) : Deux membres du CSRPN, Jean-Marc Cugnasse et Emmanuel Ménoni ont également été associés au comité d'experts en tant que « consultants ».



Evaluateurs neutres :

Aurélié Nars (chargée de mission espaces naturels – Nature Midi-Pyrénées)

Lucienne Weber (chargée d'études SIG /BD – Nature Midi-Pyrénées)

Référence bibliographique à utiliser :

FREMAUX S. (Coord.), 2015. Liste rouge des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Nature Midi-Pyrénées.

« AONMP » = Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées 2012 : Fremaux S. & Ramière J., coord (2012). Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé.

Antérieur : Bousquet, Joachim coord. (1993) Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. AROMP.

« NIOF » = Nouvel inventaire des oiseaux de France Dubois Ph. J., Le Maréchal P., Olioso G. et Yésou P. (2008) Nouvel Inventaire des Oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. 560 p.

Avis favorable de l'UICN : 4 février 2015

Avis favorable du CSRPN : 6 février 2015



Midi-Pyrénées, une diversité d'habitats pour une avifaune riche et variée

Sa composition géologique et les influences climatiques contrastées (méditerranéenne, océanique, montagnarde...), permettent une grande diversité de paysages et de milieux naturels. Ceux-ci ont été fortement structurés par l'activité humaine au cours des siècles. C'est dans ce contexte en mouvement que l'observateur découvrira une avifaune également diversifiée mais soumise à des pressions qui s'accroissent depuis la fin du XXème siècle. La liste rouge est un outil qui permet de mesurer l'impact de ces pressions.

Ainsi se dessinent en Midi-Pyrénées trois grands ensembles morpho-pédologiques :

- Les contreforts du Massif central
- Le bassin central avec ses plaines et coteaux
- Le massif des Pyrénées

La frange sud-occidentale du Massif central est représentée par les premiers reliefs constitués de plateaux, vallées et causses, avec des boisements de chênes pubescents alternant avec des pelouses sèches, bocages, tourbières, falaises... L'influence méridionale, marquée par endroit, permet à certaines espèces comme les Fauvettes orphée et passerinette, d'être bien représentées. Certaines forêts, comme celle de la Grésigne (Tarn), accueillent de nombreuses espèces comme le Circaète Jean-le-Blanc ou le Pic mar par exemple.

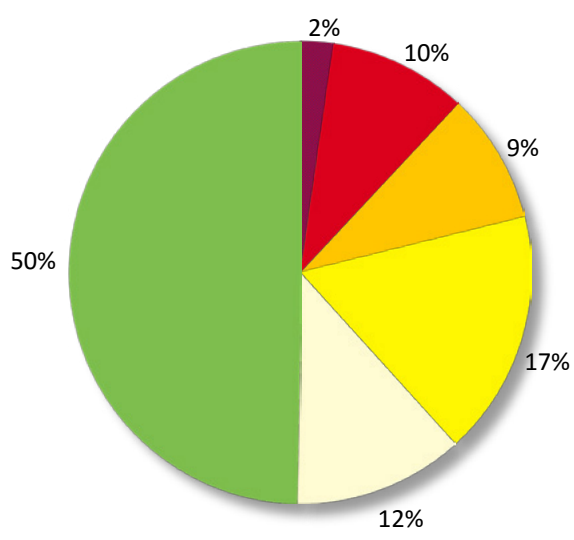
Les plaines et coteaux, situées entre les Pyrénées et le Massif central, rassemblent une mosaïque de milieux (grandes cultures, friches, landes, fleuves et rivières, morcellements forestiers...). La présence de milieux refuges permet encore d'accueillir des espèces en fort déclin comme les Busards cendré et Saint-Martin, le discret Œdicnème criard... Les coteaux boisés les moins exploités accueillent des espèces forestières rares et localisées comme notamment l'Aigle botté ou l'Autour des palombes. Ces corridors boisés ponctués de parties embroussaillées, de pelouses...permettent à certaines espèces méditerranéennes de progresser, comme la Fauvette mélanocéphale par exemple.

Les Pyrénées sont le fief d'espèces qui ne se rencontrent que sur ce massif d'altitude comme le Grand Tétrás, le Gypaète barbu, le Lagopède alpin ou la Perdrix grise des Pyrénées.... A moindre altitude, le piémont pyrénéen est un bastion où la densité et la diversité des espèces sont exceptionnelles. Ainsi, le piémont présente une interface de milieux permettant la présence d'une multitude d'espèces.

En Midi-Pyrénées
175 espèces nicheuses selon la méthodologie UICN

- Espèces menacées de disparition**
- **CR** : En danger critique (Critically Endangered)
 - **EN** : En danger (Endangered)
 - **VU** : Vulnérable
- Autres catégories**
- **NT** : Quasi menacée (Near Threatened)
 - **LC** : Préoccupation mineure (Least Concern)
 - **DD** : Données insuffisante (Data deficient)
 - **CR/RE** : Probablement éteint (RE = Regionally Extint)

Oiseaux (espèces uniquement)



Vautour percnoptère : falaises

Neophron percnopterus **CR**



© T. Vergely

Ce petit vautour migrateur est une espèce très rare en France (moins de 100 couples) et en Midi-Pyrénées, où elle est présente uniquement dans les Pyrénées et dans les gorges des Grands Causses. Les effectifs actuels sont répartis comme suit : 13 couples en Hautes-Pyrénées, 4 en Haute Garonne, 7-8 en Ariège et 1 en Aveyron.

C'est surtout dans les secteurs de basses et moyennes montagnes que l'espèce s'installe, principalement dans les cavités en falaise.

Les sources de dérangements sont nombreuses sur les sites qu'elle fréquente. L'essor des sports de pleine nature (parapente, escalade...) ces dernières décennies a engendré une sur-fréquentation du milieu rupestre. D'autres menaces altèrent directement ses conditions de vie, notamment l'empoisonnement direct ou indirect, les collisions avec le réseau électrique, les parcs éoliens, les travaux forestiers proches des sites, le survol aérien...

Afin d'optimiser son suivi et sa protection, un Plan National d'Actions a été mis en œuvre. Il a vocation à développer et à mettre en place des mesures favorables à sa conservation, associées à des actions de sensibilisation adressées au plus grand nombre.

L'espèce a été classée « en danger critique » par rapport à la petite taille et la fragilité de la population.

Bihoreau gris : zones humides

Nycticorax nycticorax **CR**

Ce petit héron trapu à bec court et aux yeux rouges fréquente les cours d'eau et bras morts bordés d'une ripisylve à la végétation dense. Son régime alimentaire est composé essentiellement de poissons et de batraciens, que l'espèce chasse au crépuscule ou la nuit.

Les nids sont situés dans les arbres, souvent avec ceux d'autres espèces de hérons (Aigrette garzette, Héron garde-bœufs...), toujours proche de zones humides (en bordure de cours d'eau ou plan d'eau).

En Midi-Pyrénées, depuis quelques années, le nombre de colonies est en hausse avec une diminution générale des effectifs sur l'ensemble des colonies. Ce constat reflète la disparition progressive des habitats favorables qui, couplé au dérangement humain, sont les principales menaces pour l'espèce en Midi-Pyrénées.

L'espèce a été classée « en danger critique » principalement par la réduction de la population qui se traduit par une chute des effectifs de plus de 80 % entre 1996 et 2007.



© T. Vergely

Busard cendré : milieux agricoles

Circus pygargus **CR**

Le Busard cendré est un rapace migrateur qui revient de ses quartiers d'hiver en avril. Comme tous les busards, il niche au sol et peut élever jusqu'à cinq jeunes. Ses habitats naturels d'origine se trouvent en milieu ouvert pourvus de landes, friches, prairies humides... Leur disparition a forcé les oiseaux à se rabattre dans les parcelles cultivées (blé, orge, ray-grass...), ce qui a engendré une forte mortalité en raison des travaux agricoles effectués à la période de la reproduction.

Au niveau national et régional, des actions de protection importantes ont été initiées, ce qui n'a pas empêché cette espèce de régresser de façon alarmante un peu partout en France mais aussi en Europe.

Au niveau régional, l'intensification des pratiques agricoles et la disparition des derniers habitats naturels favorables ont fortement fragilisé sa situation, y compris dans ses bastions « historiques » du Tarn et de l'Aveyron. Plusieurs secteurs de la Haute-Garonne (vallée de la Garonne, frontonnais...) ont vu leurs effectifs diminuer dans les deux dernières décennies, pour atteindre un seuil critique et quasiment disparaître. L'espèce semble avoir disparu du département du Gers, où aucune reproduction n'a été confirmée depuis la fin des années 2000.

L'espèce a été classée « en danger critique » en raison de la réduction de la population (supérieure à 50 %).



3

Vanneau huppé : zones humides

Vanellus vanellus **CR**



C'est une espèce chassable, très commune en hivernage dans les grandes plaines de Midi-Pyrénées, mais extrêmement rare en tant que nicheuse avec seulement quelques couples observés. Sa présence concerne trois zones : les plaines de la Garonne, de l'Ariège et dans le nord de l'Aveyron. La zone de nidification la plus régulière se situe en Ariège. Il ne nidifie plus dans le Tarn. Pour l'Aveyron, une colonie a été redécouverte sur le Lévézou, avec 5-6 couples nicheurs, qui doit être présente depuis au moins les années 1980.

La disparition des zones humides, habitats très localisés en Midi-Pyrénées, est une des principales causes visibles de sa régression au niveau national et régional.

L'espèce a été classée « en danger critique » par rapport à la petite taille de la population régionale qui doit être inférieure à une vingtaine de couples.

Bruant ortolan : causses

EN *Emberiza hortulana*

Cette espèce rare et très localisée en Midi-Pyrénées est surtout présente notamment dans sa partie nord, ainsi que quelques localités dans le sud. Plusieurs noyaux de population dans les secteurs montagnards des Pyrénées n'ont pas été retrouvés dans le cadre de l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Midi-Pyrénées de 2012. A noter dans le Lauragais, la présence d'un noyau de population qui se maintient dans une zone de grandes cultures, milieu peu utilisé par l'espèce.

Globalement, il est essentiellement présent sur la zone des causses, là où se trouvent les landes-pelouses à genévriers notamment.

En régression depuis les années 1980, ce bruant apparait menacé. Les causes principales semblent être la modification des pratiques et des espaces agricoles.

L'espèce a été classée « en danger » par rapport à sa répartition géographique très morcelée et par la régression importante des noyaux de populations lotoises, tarnaises et aveyronnaises, bastions de l'espèce en Midi-Pyrénées.



© B. Long

Hirondelle rustique : bâti – espaces agricoles

EN *Hirundo rustica*

Connue de tous, l'Hirondelle rustique, de son ancien nom l'Hirondelle de cheminée, est facilement reconnaissable avec sa longue queue fortement échancrée, son front et sa gorge d'un brun-roux, soulignés d'une bande pectorale sombre. Elle fréquente en priorité les zones agricoles, notamment les zones d'élevage plus riches en insectes, mais elle peut s'installer aussi dans les villes et villages.

C'est l'espèce d'hirondelle qui a subi le plus fort déclin depuis quelques décennies en Midi-Pyrénées, et plus généralement en Europe.

Les principales causes de cette régression portent sur trois paramètres essentiels : la destruction des sites de nidification avec la restauration des fermes, étables..., la disparition des petites exploitations agricoles, et la raréfaction de ses proies (les insectes) générée par l'utilisation des produits phytosanitaires et la dégradation des milieux.

La réduction, voire la suppression des produits phytosanitaires et la prise en compte de l'espèce dans la modernisation des bâtiments agricoles devront être une priorité pour éviter sa disparition dans le futur.

L'espèce a été classée « en danger » par rapport à la réduction importante de sa population (supérieure à 50 %).



© T. Vergely

Milan royal : forêts - milieux agricoles

EN *Milvus milvus*



Ce rapace reconnaissable aisément à sa longue queue très échancrée et sa livrée rousse bénéficie d'un Plan National d'Actions. La population nicheuse se concentre principalement sur les contreforts des massifs montagneux, notamment sur le piémont pyrénéen et sur la frange méridionale du Massif Central.

L'hivernage est important en Midi-Pyrénées, où de forts contingents d'oiseaux nordiques viennent rejoindre les rangs des nicheurs. Les dortoirs des hivernants se concentrent principalement sur les plaines et coteaux en vallée de Garonne, dans l'Aveyron, dans le Tarn et en Ariège.

Les causes du déclin de la population régionale, dans un contexte national et européen défavorable, semblent provenir de facteurs essentiellement anthropiques. Outre la modification des paysages et l'intensification des cultures, on peut encore déplorer des empoisonnements (en particulier durant les campagnes de lutte contre le campagnol terrestre), des tirs et des électrocutions...

Une meilleure prise en compte de ses exigences écologiques vitales (ressources alimentaires, quiétude des secteurs de nidification...) est essentielle pour le maintien des populations.

Ces dernières années, de nombreux cas d'empoisonnements directs et indirects, et des cas d'électrocution, ont contribué fortement à l'affaiblissement des populations. Un effort conséquent devra être fait pour lutter contre ces menaces, dont le Milan royal est en première ligne, mais aussi bon nombre d'autres espèces animales.

L'espèce a été classée « en danger » par rapport à la réduction importante de sa population (environ 50 % entre 2000 et 2013).

Pigeon colombin : forêts - milieux agricoles

VU

Columba oenas

Plus petit que le Pigeon ramier, il est reconnaissable par sa taille, l'absence de blanc sur les ailes et le côté du cou, mais aussi par la petite bande noire sur l'aile. Cette espèce est cavernicole : elle niche essentiellement dans les trous d'arbres, ou dans les zones rupestres de faible altitude. Sa répartition est assez hétérogène, avec toutefois de petites concentrations dans les bois riverains de certains cours d'eau, mais aussi en falaises dans le piémont pyrénéen, le Lot ou l'Aveyron. Depuis quelques années, l'espèce a été observée de plus en plus en nidification dans les cavités de platanes, même en bord de routes.

La situation générale est stable à l'échelle de l'Europe. Le déclin mis en évidence entre 1989 et 2001 pourrait peut-être s'inverser avec une éventuelle recolonisation de certains secteurs. Des tendances pourraient être favorables comme le vieillissement des forêts, ou l'expansion du Pic noir qui multiplie les possibilités de cavités et donc de nidification. Par contre, la destruction des arbres à cavités, comme l'enlèvement des platanes notamment le long du Canal du Midi, ou le développement de la filière bois-énergie, est inquiétant pour l'avenir de l'espèce. C'est une espèce à surveiller et à prospecter plus précisément.

L'espèce a été classée « vulnérable » par rapport à sa population très petite.



© J.F Bousquet

Circaète Jean-le-Blanc : forêts

Circaetus gallicus

VU



Le circaète est un rapace migrateur et spécialiste : il chasse quasiment uniquement des reptiles (serpents, lézards). Très reconnaissable par son mode de chasse, un vol sur place bien marqué, mais aussi par son plumage très blanc dessous et beige sur le dessus, il construit son nid dans un arbre (principalement un conifère). La population régionale est assez stable dans ses bastions pyrénéens (piémont), mais aussi dans le sud du Massif Central. Par contre, dans les zones de plaines et de coteaux, son maintien est plus aléatoire, l'espèce ayant besoin de sites tranquilles. La surfréquentation et les travaux forestiers sont principalement la cause des échecs de la reproduction et de la désertion de certains massifs forestiers. Si la population semble bien se maintenir à l'heure actuelle, elle n'en est pas moins en voie de fragilisation, notamment par l'anthropisation des milieux, mais aussi la dépendance de l'espèce à un spectre de proies uniques, ce qui accentue sa fragilité, tout ceci allié à son statut de migrateur.

La prise en compte des sites de reproduction dans les aménagements et travaux forestiers sera un gage de son maintien dans de nombreuses zones en Midi-Pyrénées.

L'espèce a été classée « vulnérable » par rapport à sa population très petite.

Grand-duc d'Europe : falaises

NT

Bubo bubo

Le plus grand des rapaces nocturnes d'Europe est un oiseau discret qui peut occuper des sites très proches de l'homme. Son observation reste difficile, mais c'est par son chant, juste avant le coucher du soleil, qu'il peut trahir sa présence. Le Grand-duc occupe principalement les falaises rocheuses sans dédaigner les substrats terreux ou sableux, comme les falaises terreuses des bords de rivières, des carrières même en activité, mais aussi des bosquets, notamment en plaine.

Les proies sont bien sûr un élément essentiel de sa présence sur un secteur donné. Il s'installe souvent près des décharges, des cours d'eau et fréquemment au voisinage des agglomérations qui lui assurent une nourriture abondante (pigeons, rats, lapins, hérissons...).

6

Cette espèce est moins sensible aux menaces passées (piégeage, tir...) mais d'autres sont tout de même apparues telles que l'électrocution, l'accrochage sur les fils barbelés, les collisions avec les véhicules, et encore et toujours des empoisonnements indirects, sans oublier l'escalade sur les sites rupestres.

Des efforts de sensibilisation par rapport à l'escalade sont à mener, ainsi que la réduction des risques d'électrocution et d'empoisonnements, actions importantes à poursuivre pour la préservation de l'espèce.

L'espèce a été classée « quasi menacée » par rapport à sa population très petite.



© T. Vergely

Traquet motteux : Montagne - causses

NT

Ænanthe cœnanthe



© T. Vergely

Cette espèce se reproduit principalement en zone montagneuse. En Midi-Pyrénées, le traquet occupe deux massifs bien distincts, les Pyrénées et le sud du Massif Central. Dans les Pyrénées ce sont surtout les pelouses d'altitude qu'il affectionne. Sur les causses du nord de la région, il fréquente les zones rocheuses et les murets de pierres sèches pour y établir son nid.

La régression de Traquet motteux en Midi-Pyrénées est à mettre en relation avec le déclin constaté en France depuis de nombreuses années (- 51% en 2001). La déprise agricole tend localement vers la fermeture des milieux, et de ce fait diminue l'habitat de l'espèce tandis que dans les Pyrénées, le surpâturage par endroits dégrade les pelouses qu'il affectionne. Ces modifications d'habitats, combinées avec le réchauffement climatique, pourraient restreindre encore son habitat. D'autre part, la mise en place de nouvelles clôtures pastorales seraient une source de mortalité de l'espèce par collision.

L'espèce a été classée « quasi menacée » par rapport au déclin de sa population.

Les enjeux et actions de conservation en Midi-Pyrénées

Globalement, le peuplement d'oiseaux de Midi-Pyrénées est d'origine diverse, et dépend de différents facteurs comme les séries de végétation, elles-mêmes liées aux conditions climatiques et édaphiques.

- Les oiseaux montagnards tels que l'Accenteur alpin, le Pipit spioncelle, le Merle à plastron ou le Rougequeue noir qui pour ce dernier, est connu comme ubiquiste, mais n'en est pas moins d'origine montagnarde stricte.

- Les oiseaux d'affinité atlantique, dépendants d'une certaine « humidité », en général suivant un nombre de jours de précipitation, tels que de l'Accenteur mouchet, le Bruant jaune, le Bouvreuil pivoine ou le Tarier des prés.

- Les oiseaux d'affinité continentale sont souvent des espèces assez communes en Midi-Pyrénées (Pinson des arbres, Grive draine ...).

- Les oiseaux d'affinité méditerranéenne, dont un certain nombre ont progressé ces dernières décennies comme la Cisticole des joncs, le Guêpier d'Europe ou le Héron garde-bœuf. Citons encore la Bouscarle de Cetti présente en Midi-Pyrénées depuis fort longtemps, ou encore les Fauvettes mélanocéphale et passerinette, ou bien encore le Monticole bleu.

- Les oiseaux d'origine méditerranéenne comme le Bruant zizi, le Rossignol Philomèle, le Pouillot de Bonelli qui sont devenus des oiseaux très communs, en oubliant presque leur origine.

La modification des milieux et des habitats est une des principales causes de régression et de fluctuation des espèces. Notre impact sur les écosystèmes est de plus en plus important, ce qui fragilise de nombreuses espèces d'oiseaux.

La connaissance est un facteur essentiel afin de préciser le statut des espèces et d'affiner leur répartition. Si cette connaissance s'est grandement précisée ces dernières décennies, il reste un travail important à faire pour nombre d'espèces, même pour les plus communes. Qui aurait dit, il y a une vingtaine d'années, que le Bruant proyer, la Fauvette grisette, le Moineau friquet ou l'Hirondelle rustique seraient en déclin aussi important ?

Tous les milieux ont leurs menaces, dont l'intensité peut varier d'un site à l'autre. Les oiseaux affectionnant les milieux agricoles sont parmi les plus affectés.

La Liste rouge permet de mieux cibler les espèces au statut défavorable, et aussi de révéler la fragilité d'autres qui ont pu être très communes par le passé.

Les objectifs de la Liste rouge consistent à :

- Hiérarchiser les espèces en fonction de leur risque de disparition.
- Permettre de surveiller l'évolution de leur situation dans un contexte régional ou à plus grande échelle.
- Sensibiliser sur l'importance des menaces qui pèsent sur la biodiversité
- Fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques et identifier les priorités de conservation



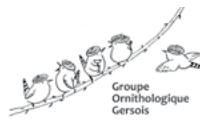
Ce document (au format tableur) ainsi que le guide UICN et la notice méthodologique d'élaboration de la Liste rouge sont téléchargeables sur le site internet de Nature Midi-Pyrénées : www.naturemp.org/-Listes-Rouges-.html, ainsi que sur le site internet du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées à l'adresse : www.cbnmp.fr/listes-rouges.

Nom scientifique	Nom français
<i>Columba livia</i> «sauvage»	Pigeon biset «sauvage»
<i>Lanius minor</i>	Pie-grièche à poitrine rose
<i>Otis tarda</i>	Grande Outarde, Outarde barbue
<i>Perdix perdix perdix</i>	Perdrix grise de plaine
<i>Porzana porzana</i>	Marouette ponctuée
<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline, Mésange rémiz
<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière
<i>Calandrella brachydactyla</i>	Alouette calandrelle
<i>Crex crex</i>	Râle des genêts
<i>Melanocorypha calandra</i>	Alouette calandre
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir
<i>Gypaetus barbatus</i>	Gypaète barbu
<i>Ixobrychus minutus</i>	Butor blongios, Blongios nain
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale
<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu, Merle bleu
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Héron bihoreau, Bihoreau gris
<i>Oenanthe hispanica</i>	Traquet oreillard
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette
<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin
<i>Dendrocopos leucotos</i>	Pic à dos blanc
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique
<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage
<i>Saxicola rubetra</i>	Traquet tarier, Tarier des prés
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin

<i>Aegolius funereus</i>	Nyctale de Tengmalm
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse
<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc
<i>Aquila pennata</i>	Aigle botté
<i>Athene noctua</i>	Chouette chevêche
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre
<i>Elanus caeruleus</i>	Élanion blanc
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule
<i>Himantopus himantopus</i>	Échasse blanche
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier
<i>Monticola saxatilis</i>	Monticole de roche
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou
<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i>	Grand Tétras ssp pyr
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve
<i>Lagopus muta</i>	Lagopède alpin
<i>Montifringilla nivalis</i>	Niverolle alpine
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux
<i>Otus scops</i>	Hibou petit-duc, Petit-duc scops
<i>Petronia petronia</i>	Moineau soulcie
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois
<i>Serinus citrinella</i>	Venturon montagnard
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette
<i>Turdus torquatus</i>	Merle à plastron



Gypaète barbu (CR) © T. Vergely



ob m·p
OBSERVATOIRE
DE LA BIODIVERSITÉ
DE MIDI-PYRÉNÉES



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
LOT



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
TARN



AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AVEYRON

Avec le soutien financier de :



Projet cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le
Fonds européen de développement régional.

